

Formation aux gestes et soins d'urgences en situation sanitaire exceptionnelle :

Module 10 : Soins critiques en situation sanitaire exceptionnelle

Annexe 12 de l'arrêté du 16 mars 2021 modifiant l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence



PERSONNELS CONCERNES

Professionnels de santé des établissements de santé, chargés de renforcer les capacités de prise en charge des patients en soins critiques

PRÉ-REQUIS : AFGSU 2

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances pratiques et théoriques minimales nécessaires pour renforcer les équipes de réanimation en situation sanitaire exceptionnelle.

CONTENU DU PROGRAMME

Connaître l'environnement du patient en réanimation

Mettre en œuvre les précautions d'hygiène en soins critiques

Savoir mettre en œuvre les dispositifs d'oxygénation non invasifs.

Savoir mettre en œuvre la ventilation mécanique invasive.

Connaître les principes et les modalités de la sédation et la curarisation.

Surveiller l'état hémodynamique du patient et mettre en œuvre les thérapeutiques adaptées.

Connaître les spécificités des infections en réanimation.

Connaître le syndrome de détresse respiratoire aigu (SDRA).

Connaître les urgences vitales en réanimation.

Savoir prendre en charge un patient en fin de vie.

Connaître les spécificités de la communication en soins critiques.

METHODE PEDAGOGIQUE

Techniques de pédagogie active permettant d'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

Apprentissage par simulation.

EVALUATION

Attestation de présence.

Evaluation continue individuelle.

Nécessité de compléter cette formation par des journées de doublure en réanimation.

INTERVENANTS

Médecins spécialistes (réanimation, SMUR), médecins et infirmiers du CESU 55.

IDE ou IADE avec une expérience des soins en réanimation.

CESU 55

2 rue d'Anthouard
55100 VERDUN

Contact :

Secrétariat :

cesu55@ch-verdun.fr

Tel : 03.29.87.48.61

Médecin responsable :

Dr Xavier FINANCE

xfinance@ch-verdun.fr

Cadre de Santé :

Sara DESERT

sdesert@ch-verdun.fr

Référente SSE :

Lucie BURGAIN

lburgain@ch-verdun.fr

ORGANISATION :

Apprenants :

Minimum 6 personnes

Limité à 12 personnes par groupe

Lieu :

CESU 55

CH Verdun Saint-Mihiel

Durée formation :

14h

Horaires :

8h45-16h45

Coût de la formation :

300€

Date des formations :

Pas de date prévue en 2026

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contacter le secrétariat